

# Orsières

4<sup>e</sup> trimestre 2008

*info*



- 2 Vœux 2009
- 8 Elections communales: résultats
- 10 Le four banal, une tradition ancestrale



La page d'octobre n'a pas eu le temps de se tourner que déjà l'hiver pointe le bout de son nez. Les premières chutes de neige viennent nous rappeler que l'année 2008 touche à sa fin. Les fêtes de Noël approchent à grands pas et inévitablement 2009 prendra bientôt place sur nos calendriers.

Avant de nous plonger de pied ferme dans cette nouvelle année, prenons le temps de jeter un bref coup d'œil dans le rétroviseur.

Nous constatons que 2008 n'a pas échappé à la règle. Chacun d'entre-nous a connu des périodes euphoriques, parsemées de joie et d'allégresse, des périodes de stress où d'adrénaline. Malheureusement, chacun a également connu

des périodes moins drôles où peines et souffrances sont venues perturber la quiétude de notre quotidien.

Pour nos sociétés culturelles et sportives, 2008 leur a, comme d'habitude serait-on tenté d'écrire, permis d'exceller dans diverses organisations et manifestations. Nos sociétés sont, à l'image de tous nos résidents, dynamiques, entrepreneurantes et c'est tant mieux.

2008 c'est aussi une population tout entière qui a fait des choix très importants pour l'avenir de notre commune. Au mois de juin déjà, elle a accepté de modifier les structures du conseil communal en approuvant massivement la diminution du nombre de conseillers. Au mois d'oc-

---

tobre, elle a renouvelé l'exécutif communal en se prononçant de façon sensée et réfléchie et en permettant à toutes les personnes qui ont accepté de s'engager, de partir sur des bases solides pour la législature 2009-2012.

2008 c'est encore l'année des changements. Qui dit élections communales dit aussi renouvellement. Laissez-moi le plaisir de profiter de ces quelques lignes pour remercier tous les conseillères et conseillers qui ont décidé de rentrer dans le rang. Merci à vous Marie-Thérèse, Claudine, Albert, Jean-François, Raoul et Albert pour toutes ces années de dévouement et de travail. Vous transmettez à vos successeurs des dossiers parfaitement gérés qu'il sera facile de faire évoluer dans la direction que vous avez tracée.

Merci aussi à toi Jean-François, Président. Après 28 ans durant lesquels tu as fait bénéficier toute notre population de tes compétences reconnues et de ta disponibilité sans faille, tu as décidé de passer la main. L'empreinte que tu as déposée sur notre territoire communal restera assurément gravée. Tu nous lègues une commune magnifique, pourvue d'une excellente situation. Un tout grand MERCI.

Merci enfin à vous tous citoyennes et citoyens. Vous avez accordé une grande confiance aux 11 personnes qui devront gérer nos biens durant les quatre prochaines années. Laissez-moi me faire l'interprète de ce nouvel exécutif et vous assurer que tout sera mis en œuvre pour que cette confiance soit honorée.

Avant d'ouvrir le portail 2009, nous allons traverser ensemble ces fêtes de fin d'année. Qu'elles permettent à chacun d'entre nous de se ressourcer et de passer de merveilleux moments en famille. C'est en tout cas ce que je souhaite à chaque résident de notre contrée.

***Que l'an 2009 apporte joie et santé à toute la communauté. Que la satisfaction prédomine dans les actes que nous poserons.***

***Je formule donc à toutes et à tous mes vœux de pleine réussite et de succès pour cette nouvelle année.***

*Jean-François Thétaz  
Nouveau président*

2009

### LE VAL FERRET PLUS SÛR



L'attrait touristique de nos régions de montagne dépend, entre autre, des moyens mis en œuvre pour y accéder en toute sécurité.

Depuis de nombreuses années les pouvoirs publics ont inventorié des zones à risque et réalisé des ouvrages de protection contre les éléments naturels dévastateurs. Notre commune n'a, de ce fait pas connu d'événements ayant provoqué de graves pertes aux citoyens. Avec la fin du chantier de la digue de déviation de l'Etarpay (Sfrs. 2'000'000.-) la phase de construction de gros ouvrages est achevée. En complément aux travaux de terrassement un système avertisseur d'avalanches a été construit en automne 2008 afin de prévenir les automobilistes circulant sur la route cantonale Orsières – La Fouly.

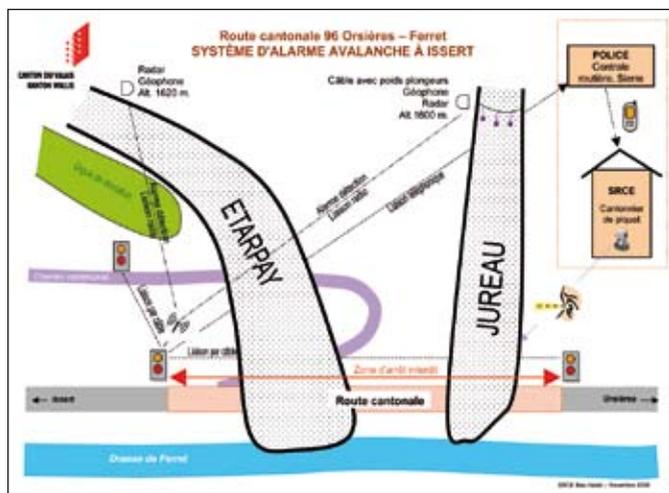
Le détecteur de l'avalanche est activé au moyen de câbles tendus au travers des couloirs du Jureau et de l'Etarpay, au niveau de la limite supérieure de la forêt, combiné à des radars et à des sismographes. Un signal est transmis par radio à un système électronique implanté à Issert. Une fois l'avalanche détectée, celui-ci enclenche les sémaphores rouges de circulation sur la route cantonale en aval d'Issert.

L'avalanche mettra en principe environ 35 secondes pour atteindre la voie de circulation. Il est bien sûr également possible qu'elle s'arrête plus haut dans les couloirs.

Rappelons que par le passé, cette avalanche a traversé l'axe routier en moyenne chaque 10 ans, la dernière fois en février 1999.

Alors, si le feu est au rouge, arrêtez-vous, il en va de votre sécurité!

*Commission environnement & égouts  
Meinrad Coppey*





## **NOUVEAUX TARIFS D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009**

Pour les distributeurs d'électricité de toute la Suisse, l'année 2008 a été fortement marquée par la mise en œuvre des dispositions nécessitées par l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApE) ainsi que son ordonnance (OApE).

Ces dispositions ont obligé tous les acteurs de la distribution à calculer leurs coûts d'acheminement et à déterminer une nouvelle grille tarifaire, respectant scrupuleusement les nouvelles dispositions légales.

Pour le Service Electrique d'Orsières (SEO), ce travail a été confié à une entreprise externe. En général, il en résulte pour l'abonné une augmentation mesurée du prix, égale pour les différents types de consommateurs. Pour certaines entreprises qui payaient nettement plus cher selon l'ancien tarif, le prix a pu être contenu au niveau antérieur. A noter que cette augmentation est due principalement aux nouvelles taxes dont le SEO devra s'acquitter pour les niveaux de timbre supérieur, ainsi que pour la contribution au système d'encouragement à la production d'énergie renouvelable à hauteur de 0.45 cts/kWh pour 2009.

### **CALCUL DES TARIFS ÉLECTRIQUES POUR 2009**

#### **1. ACHEMINEMENT**

Les tarifs d'acheminement comprennent le prix d'utilisation du réseau de transport et de distribution conduisant l'énergie jusqu'au client final. Sont inclus dans ce prix : la maintenance, l'en-

tretien, l'exploitation, le renouvellement et le renforcement du réseau ainsi que les pertes. Un complément est apporté par le prix des nouveaux raccordements



#### **2. FOURNITURE D'ÉNERGIE**

Les tarifs d'énergie comprennent le prix de l'énergie électrique fournie par le SEO

### 3. PRESTATIONS DUES AUX COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Cette composante est séparée du prix d'acheminement et comporte les participations dues aux collectivités publiques pour l'utilisation du sol et des infrastructures. Elle est calculée en pourcentage du prix d'acheminement et soumise à la TVA. Elle se monte à 8.5 % du prix de l'acheminement.

### 4. RÉTRIBUTION À PRIX COÛTANT DU COURANT INJECTÉ

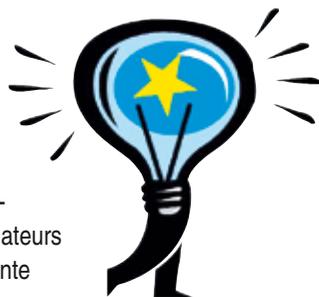
Il s'agit d'une contribution au système d'encouragement à la production d'énergie renouvelable prévue dans la nouvelle Ordonnance sur l'Energie. Cette taxe se monte au maximum à

0.6 cts/kWh. Pour l'année 2009, elle a été fixée par l'OFEN à 0.45 cts/kWh.

### TROIS CATÉGORIES DE TARIFS ONT ÉTÉ ÉLABORÉES

Tarif simple; résidence principale et secondaire sans chauffage électrique

Tarif double; résidence principale et secondaire avec chauffage électrique  
BT puissance; entreprises et consommateurs avec compteurs à pointe



Catégorie		Acheminement	Energie
Tarif simple	Abonnement	Fr 8.- mois (Fr 16.- résidences secondaires)	Fr 2.- mois
	Consommation	Cts 8.3 /KWh	Cts 11.5 KWh
Tarif double	Abonnement	Fr 10.- mois (Fr 30.- résidences secondaires)	Fr 2.-/mois
	Consommation HP	8.9 /KWh	Cts 11.9/KWh
	Consommation HC	Cts Cts 5.3/KWh	Cts 9/KWh
BT Puissance DUP < 2500	Abonnement	Fr 25.-/mois	Fr 2.-/mois
	Consommation HP	Cts 7.5KWhr	Cts 11.1/KWh
	Consommation HC	Cts 4.9/KWh	Cts 9.4 /KWh
	Taxe P	Fr 3.-/KWH /mois	Fr 3.-/KWh
BT Puissance DUP > 2500	Abonnement	Fr 25.-/mois	Fr 2.-/mois
	Consommation HP	Cts 6.1/KWh	Cts10.4/KWh
	Consommation HC	Cts 3.5/KWh	Cts 8.7/KWh
	Taxe P	Fr 5.90-/KWh/mois	Fr 2.50-/KWh/mois



Le Conseil communal a adopté ces nouveaux tarifs en séance du 29 octobre 2008. Il a également décidé d'accorder aux abonnés des SEO **une ristourne communale de 3,5 cts/kWh pour l'année 2009**. Cette ristourne est motivée par la situation privilégiée de notre commune en sa qualité de productrice d'énergie électrique.  
PS.: Aucun changement n'est prévu en ce qui concerne les taxes de raccordement.

Informations: [www.orsieres.ch](http://www.orsieres.ch) - Serge Lattion, 027 782 62 50

*Le service électrique d'Orsières  
Albert Joris*

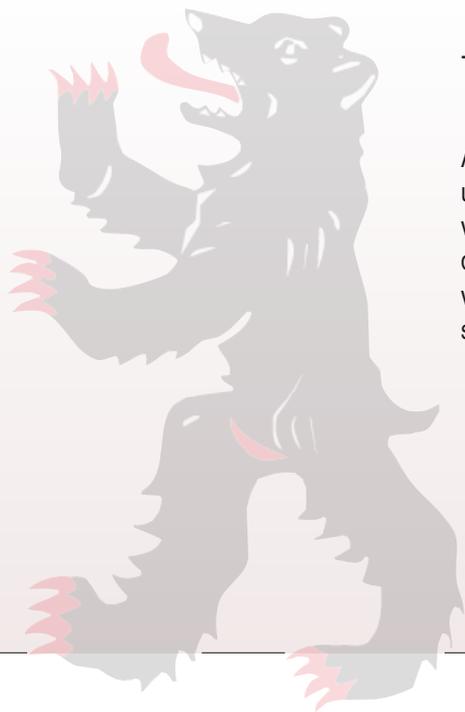
## **PLACES DE PARC: DÉCISION IMPORTANTE.**

Confrontée de plus en plus aux problèmes de parcage à l'intérieur des localités, l'Administration communale, a pris 2 décisions importantes concernant les nouvelles constructions prévues sur le territoire de la commune d'Orsières, notamment la mise en application:

- de l'art 47b déterminant le nombre de places de parc nécessaires pour les nouveaux bâtiments.
- de l'art 49b stipulant que le requérant se trouvant dans l'impossibilité d'aménager le nombre de places nécessaires devra verser une taxe d'utilisation accrue du domaine public. Celle-ci a été fixée à 10'000.- par place de parc manquante.
- Les places de parc devront obligatoirement être dessinées sur les plans.

Afin d'encourager les propriétaires à acquérir une place privée de stationnement pour leur véhicule, l'Administration communale rétrocèdera la taxe perçue, si dans les 10 ans qui suivent l'autorisation de construire, le requérant s'est mis en conformité avec le règlement.

*Commission construction  
Michel Albaet*



## ÉLECTIONS COMMUNALES 2008 RÉSULTATS

*Le 12 octobre dernier, la population d'Orsières a renouvelé ses autorités communales pour la législature 2009-2012. Bilan chiffré.*

Cette échéance introduisait quelques premières:

- Diminution du nombre de postes à pourvoir
- Introduction du vote par correspondance généralisé
- Election tacite au système majoritaire en cas de candidature unique.

### POUVOIR JUDICIAIRE

#### Juge de commune

réélection tacite de M. Maurice Lovey, unique candidat à sa propre succession. M. Lovey occupe cette fonction depuis 2 périodes.

#### Vice-Juge de commune

suite au retrait de M. Florian Volluz, en poste depuis 8 ans, M. Maurice Tornay est élu tacitement.

### POUVOIR EXÉCUTIF

#### Conseil municipal

Cette élection revêtait un caractère historique. Suite à la votation communale du 1<sup>er</sup> juin 2008, le nombre de poste à pourvoir passait pour la première fois à 11 au lieu de 15.

#### PRÉSIDENCE

Election tacite de M. Jean-François Thétaz, candidat unique au poste.

#### VICE-PRÉSIDENCE

Election tacite de M. Joël Di Natale, candidat unique au poste.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la composition du nouveau conseil et la répartition des dicastères.

*L'administration communale*

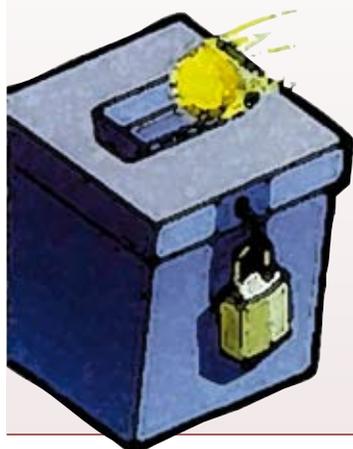


tableau  
récapitulatif →



## Données générales

Electeurs inscrits	2'078	Bulletins nuls	61
Total des votants	1'620	Bulletins blancs	47
Participation	77.96%	Bulletins valables	1'512

## Comptage des listes

	Liste N° 1 PRD	Liste N° 2 PDC	Sans en-tête	TOTAL
Compactes	386	627	0	1'013
Modifiées	145	246	108	499
Total	531	873	108	1'512

## Parti radical démocratique, liste N° 1

	Suffrages nominatifs	Total des suffrages	% sur suffrages valables
AUBIN Olivier	549		
MOTTIER-OBRIST Janine	576		
MÉTROZ Jean, dit Polak	624		
TORNAY Pascal	667		
<b>Total des suffrages du parti</b>		<b>6'025</b>	<b>37.52%</b>

## Parti démocrate chrétien, liste N° 2

	Suffrages nominatifs	Total des suffrages	% sur suffrages valables
THÉTAZ Jean-François	950		
DI NATALE Joël	956		
RAUSIS Sylvie	901		
ABBET Michel	864		
COPPEY Meinrad	874		
LATERZA Yvan	945		
LOVEY Florian	929		
<b>Total des suffrages du parti</b>		<b>10'034</b>	<b>62.48%</b>

**TOTAL SUFFRAGES VALABLES**

**16'059**

**100.00%**

## Répartition des sièges

<b>Quorum</b> (8% des suffrages de partis)	<b>1'285</b>	<b>Quotient électoral</b>	<b>1'339</b>
Parti radical démocratique	6'025 divisé par	1'339 = 4.5	Soit 4 sièges
Parti démocrate chrétien	10'034 divisé par	1'339 = 7.5	Soit 7 sièges

# Le four banal

## *une tradition ancestrale*

***L'Entremont est reconnu pour la beauté de ses sites. On est souvent moins sensible à la richesse de ses traditions. Les fours banaux constituent un bel exemple de ces usages communautaires que l'on remet au goût du jour.***

L'histoire nous enseigne que les premiers fours communs apparaissent à partir du VI<sup>e</sup> siècle. Le suzerain imposait à ses vassaux leur usage. Le four faisait partie des banalités que le seigneur mettait à la disposition de ses sujets moyennant redevances. Le four banal servant à faire le pain, on le construisait à proximité des moulins. La vie du village ne pouvait donc faire abstraction de ces deux pôles.

### **Le four banal de Verlonne**

Depuis quelques années, beaucoup de villages de la région ont décidé de restaurer nombre de ces fours et de faire revivre cette ancienne coutume.

### **PETIT SURVOL DES FOURS DE LA REGION**

La commune d'Orsières compte à ce jour neuf fours banaux encore en fonction. Sur sa rive droite, on trouve les fours de Reppaz (rénové en 2006), de Commeire et de La Rosière. Sur sa rive gauche se trouvent les fours de Prassurny (rénové en 2001), Soulalex, Chez-les-Reuses et Verlonnaz (rénové en 1995-96). En montant le Val Ferret, s'ajoutent ceux de Som-la-Proz et des Arlaches. Tandis que la commune de Liddes en



dénombrer quant à elle seulement deux, ceux de Liddes et de Chandonne. Pour tenter de se faire une meilleure idée du fonctionnement actuel des fours et de leur utilité, intéressons-nous plus particulièrement à deux d'entre eux, à savoir ceux de Som-la-Proz et de Chandonne. Nous pourrions ainsi déceler que, malgré ses disparités, l'Entremont se rassemble autour de cet usage ancestral.

## LE FOUR BANAL DE SOM-LA-PROZ

Le four banal de Som-la-Proz a été créé en 1800 et rénové en 1982. Il peut contenir jusqu'à 160 pains. Il est régi par 27 consorts. Chaque année dix à quinze ménages de Som-la-Proz et des environs l'utilisent.

Le four est chauffé une semaine, trois fois par année, du lundi au samedi, en mars, septembre et décembre. Le vendredi est consacré à la confection des pains pour la vente. Pendant la semaine, les femmes du village assurent le pétrissage de la pâte.

Au four de Som-la-Proz, chacun fabrique son pain à sa manière : farine blanche, de seigle ou de froment. Le pain de Som-la-Proz est d'ailleurs très apprécié. « Beaucoup de personnes du village et des alentours nous en demande » confirme Claudy Sarrasin, membre du consortage. La cuisson dure environ deux heures. On tourne les pains à mi-cuisson. On confectionne aussi des miches et des « cougnoux », la spécialité du four. « Dans le temps, pour ne pas laisser perdre les petites pommes, on les broyait et les mélangeait à de la farine de blé. On faisait des petites boules



Un délicieux cougnou

qu'on aplatissait et cuisait ensuite une demi-heure.» précise Claudy Sarrasin. Les cougnoux se conservent sur des râteliers dans une pièce sèche et bien aérée. Ils font la fierté du four.

## LE FOUR BANAL DE CHANDONNE D'HIER A AUJOURD'HUI

Autrefois, tout Chandonne utilisait le four pour confectionner son pain. L'ouvreur devait préchauffer le four trois à cinq jours avant et nous donnions deux pains chacun à la personne responsable, le fournier. Quand le four était chaud, chaque famille venait préparer son pain tour à tour pendant une semaine, jour et nuit. Pendant que nos parents faisaient le pain, nous jouions à zaplafou (colin-maillard) dans la pièce.

Le four banal de Chandonne est séculaire, mais il a été remis à neuf en 1910. « Mon père aimait me raconter que les jeunes apportaient toute la journée des pierres. Le soir, pour toute récompense, il recevait un carré de chocolat chacun. » Jusque vers 1950, on ouvrait le four six fois par année. La cuite durait une semaine ou plus et l'on fabriquait presque uniquement du pain de seigle. Puis, pendant près de quatre décennies, le four fut abandonné, les gens préférant acheter leur pain.

# Le four banal

## *une tradition ancestrale*

En 1986, quelques personnes du consortage décidèrent de rénover le bâtiment une seconde fois. La structure comprend aujourd'hui deux pièces: la cuisine qui contient deux tablards, une chaudière, le four (qui peut cuire cent pains) et la chambre qui est chauffée au bagnard pour que le pain puisse lever. Cette pièce est équipée d'une table, de deux mies et d'une pétrisseuse électrique.

Le consortage du four de Chandonne compte trente-six membres réunis en dix groupes de trois à quatre personnes. Le pain est fabriqué quatre fois par année, tous les trois mois (mars, juin, septembre et décembre) Le groupe d'ouverture a la responsabilité de préchauffer le four quatre à cinq jours avant, selon la saison.

« Le premier jour on fait un petit feu pour ne pas détériorer les pierres et plus on avance dans les jours, plus on agrandit le foyer jusqu'à obtenir un feu d'environ trente-cinq bûches d'un mètre. » Quand le four est prêt, chaque groupe inscrit au préalable prépare son pain à tour de rôle. Entre chaque fournée, le feu doit être refait. Le groupe qui est chargé de nettoyer et de fermer le four est celui qui l'ouvrira la fois suivante. Le four reste l'un des derniers lieux sociaux du hameau.

A l'image de ce qui se passe à Chandonne et Som-La-Proz beaucoup de villages entremontants sont donc attachés à ce que les traditions liées au four banal perdurent. A n'en pas douter, ces fours ont une valeur historique, esthétique et sociale. En cela, ils appartiennent bel et bien au patrimoine de notre région.

### DE LA FARINE AU PAIN: LA RECETTE

- > Chauffer de l'eau dans la chaudière et la mélanger avec de l'eau froide jusqu'à l'obtention d'une eau d'environ quarante-deux degrés
- > Mettre le levain dans la pétrisseuse et le délayer avec l'eau
- > Allumer la pétrisseuse et verser petit à petit la farine
- > Laisser reposer quatre à six heures
- > Enclencher la pétrisseuse, saler et rajouter de la farine jusqu'à ce que la pâte ne colle plus
- > Sortir la pâte de la pétrisseuse, puis couper des portions et laisser lever pendant une heure
- > Former les pains
- > Laisser reposer les pains dans les draps
- > Tracer deux entailles par pain
- > Enfourner environ deux heures

*Dylan Marcoz et Claire Métroz  
Élèves de la 3<sup>ème</sup> FI - ERVED*



Photos: A. Barbellay

## Nouveau tracteur forestier



**Le moment du passage de relais**  
**Albert Lattion,**  
**président de la commis-**  
**sion forestière,**  
**au moment de la remise**  
**officielle des clés.**

**Le nouveau tracteur**  
**en plein travail.**

***Aujourd'hui, notre UTC montre quelques signes de fatigue et il était temps de le remplacer, même si nous allons le conserver pour des travaux plus légers.***

Vous le connaissez tous, ayant certainement une fois ou l'autre dû rouler à 10 ou 15 km./h. derrière notre tracteur forestier.

Et bien cela fait 13 ans qu'il sillonne notre commune . Il comptabilise plus de 14 000 heures au compteur et a débardé et trié plusieurs dizaines de milliers de m3 de bois.

La Bourgeoisie d'Orsières a donc fait l'acquisition d'un tracteur forestier articulé de nouvelle génération plus puissant et plus rapide que le précédent. Il est également équipé d'une remorque forestière, d'une grue ainsi que d'un treuil double tambour.



### Quelques données

- Marque Camox
- Puissance 190 CV - 6 vitesses 40 km/h
- Largeur 250 cm
- Poids 15500 kg.
- Treuil 2 x 13 tonnes et 2 x 150 m de câble
- Grue Cranab FC 115 avec 7m80 de portée
- Bêche avant largeur 245 cm.
- Prix 500 000.-

*Le garde forestier*  
*Tissières Jean-Marc*

# EMS Orsières

*c'est parti*

Après moult idées, projets et nombres de négociations, l'EMS multisite Bagnes-Orsières démarre enfin. Après 10 ans de tractations et après avoir obtenu en premier lieu l'autorisation de construire dix lits puis vingt puis finalement trente-cinq, les présidents d'Entremont réunis en séance le 5

novembre dernier ont appris avec une grande satisfaction que ce projet novateur pour notre district pouvait finalement être mis sur les rails.

Cette construction soumise aux marchés publics et devisée à un peu plus de Fr. 11 mios devrait être réalisée pour le premier semestre 2010. La commission de construction présidée par M. Jean-François Lattion président d'Orsières a attribué les premiers travaux aux entreprises suivantes:

- *Mandat d'ingénieur génie civil*  
**Thétaz Ingénieurs civils SA, Martigny**  
**Fr. 104'674.10**
- *Mandat d'ingénieur électricité*  
**Lami SA, Martigny**  
**Fr. 46'939.-**
- *Mandat d'ingénieur CVS*  
**Tecnoservice Engineering SA, Martigny**  
**Fr. 107'555.-**
- *Echafaudages*  
**Von Ro Cerdeira SA, Charrat**  
**Fr. 111'001.35**



Photo: A. Bernilly

- *Etanchéités/Isolations*  
**Geneux-Dancet SA, Sion**  
**Fr. 99'180.60**
- *Ascenseurs/Monte-charge*  
**Schindler Ascenseurs SA, Sion**  
**Fr. 225'000.-**
- *Maçonnerie*  
**Uberti Frères & Cie SA, Martigny**  
**Fr. 2'164'473.-**

Très prochainement le terrain de la Retorderie à concurrence de 5000 m2 environ sera transféré à la Fondation de la Providence. Par le biais de l'info Orsières, la commission administrative chargée de remettre la clé du site orserien à la direction de la Providence vous tiendra au courant de l'avancement des travaux et des nouvelles attributions.

*Commission administrative  
Multisite Bagnes-Orsières  
Jean-Maurice Tornay*

# Rente de vieillesse

*pour l'année 2009*

**Les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite ont droit à une rente de vieillesse.**

## Age de la retraite

- > Femmes: l'âge de la retraite des femmes est fixé à 64 ans.
- > Hommes: l'âge de la retraite des hommes est fixé à 65 ans.

Nouveaux bénéficiaires de la rente de vieillesse pour l'année 2009:

- > **Les hommes nés en 1944**
- > **Les femmes nées en 1945**

## Naissance de la rente

Le droit à une rente de vieillesse prend naissance le premier jour du mois qui suit celui au cours duquel la personne assurée a atteint l'âge de la retraite.

## Demande de rente

Les formules de demande de rente doivent être retirées auprès des caisses de compensation AVS et leurs agences (Secrétariat communal).

**Il est conseillé de déposer la demande 3 à 4 mois avant d'atteindre l'âge de la retraite.**

**Pour les bénéficiaires de rentes de survivants (veuf-Veuve) ou d'AI, cette démarche ne doit pas être effectuée. En effet, une correspondance leur sera adressée par la caisse concernée en temps opportun (env. 1 mois à l'avance), par laquelle est communiquée la procédure à suivre.**

## Documents à présenter lors de la demande

1. Les certificats d'assurance AVS (époux-épouse).
2. Le livret de famille.
3. Une pièce d'identité.

L'agent AVS se tient à votre disposition pour tous les renseignements qui pourraient vous être utiles.

*Agence communale de la caisse cantonale de compensation – AVS  
Joachim Rausis*



**Attention: la rente ne vient pas automatiquement**

# Inauguration de l'école de Podemainge

le 19 septembre 2008

Des salles de classes spacieuses et chaleureuses



Photos: Pierre Pouget



**Allocution  
de Claude Roch  
Consellier d'Etat**



**Population, invités et élèves  
se sont déplacés en nombre**

# Bibliothèque municipale et scolaire



## ROMANS

### ***L'enfant de tous les silences* / Kim Edwards**

David, médecin, doit accoucher seul sa femme qui met au monde des jumeaux dont une fille trisomique.

Pensant protéger sa femme, il lui annonce qu'un des enfants est mort-né. Il demande alors à son infirmière d'emmener sa fille dans une institution mais celle-ci décide de la garder et de l'élever.



### ***Charlie n'est pas rentrée* / Nicci French**

La police ne prend pas au sérieux la disparition de Charlie, adolescente de 15 ans. Nina vit le pire des cauchemars car elle sent que sa fille est en danger et comprend que son instinct maternel est son seul allié si elle veut sauver son enfant.



### ***Jeux croisés* / Marie Sizun**

Deux femmes que tout oppose vont voir leur destin basculer: Marthe vient d'être quittée par son mari et Alice, jeune maman de 18 ans, a du mal à assumer une maternité qu'elle n'a pas choisie.

L'histoire commence dans un supermarché. Un moment d'égarement conduit chacune des deux femmes à commettre un acte impardonnable...

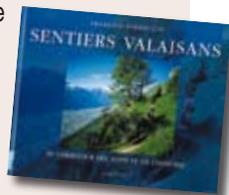
**« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps. »**

**Emmanuel Kant**

## DOCUMENTAIRES

### ***Sentiers valaisans* / François Perraudin**

Richement illustré, Sentiers valaisans incite à découvrir six itinéraires de randonnées dans nos belles montagnes, itinéraires utilisés par moult marcheurs d'hier et d'aujourd'hui.



### ***Dénouer les conflits par la communication non violente* / Marshall B. Rosenberg**

L'auteur a inventé et développé la communication non violente (CNV) grâce, entre autres à une méditation approfondie des épreuves qui ont jalonné son existence. Découvrez cette méthode en perpétuelle évolution qui permet de gérer les conflits en éprouvant de la compassion et de l'empathie.



## L'ANNÉE 2009 À LA BIBLIOTHÈQUE

En 2009 la bibliothèque fêtera ses 10 ans d'existence! Tout au long de l'année divers rendez-vous: rencontres d'auteurs, après-midi contes pour les enfants, un concours, expositions et autres animations vous seront proposées.

## FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

La bibliothèque sera fermée  
du mardi 23 décembre 18h00  
au mardi 6 janvier 2009 16h00

*Bonnes fêtes  
de fin d'année!*

## Récupération de jouets

---

Le jardin d'enfants le Ratamiaou à Somlaproz, récupère vos jeux, jouets et tricycles que vous n'utilisez plus. Ils peuvent être déposés directement au jardin

d'enfants ou dans le cas contraire on vient les chercher chez vous.

**Sybille Bréaud - Tél. 079 370 85 45**



## François Berthod

---

L'abbé François Berthod, ordonné prêtre en 2003 a signé le 8 décembre sa promesse d'engagement définitif dans la FSSPX. La cérémonie s'est déroulée au séminaire de Zaitzkofen en Allemagne



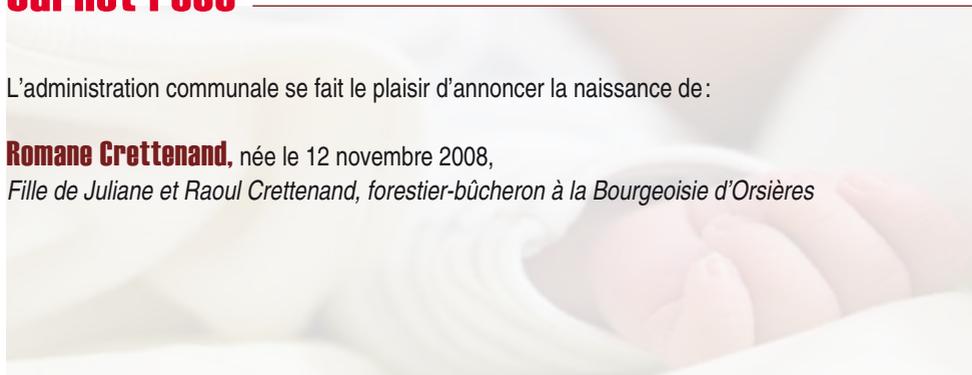
où notre compatriote enseigne désormais la théologie après cinq ans de ministère à Oberriet dans le canton de Saint-Gall.

## Carnet rose

---

L'administration communale se fait le plaisir d'annoncer la naissance de :

**Romane Crettenand**, née le 12 novembre 2008,  
*Fille de Juliane et Raoul Crettenand, forestier-bûcheron à la Bourgeoisie d'Orsières*



# Pro Senectute Valais

## Activités du mois de janvier

### **Aller-âge: prendre soin d'un proche à domicile N° 151**

Vous êtes confronté à l'accompagnement d'une personne âgée et souhaitez découvrir les moyens d'action et les ressources existantes dans votre région. Les intervenants de ces rencontres sont des spécialistes : médecin, infirmière, assistante sociale, aide familiale, etc.

Vous aborderez les aspects médicaux, sociaux, financiers (allocations) et les réseaux d'entraide régionaux.

**Lieu:**

Entremont

**Dates:**

Mercredi du 14 janvier au 11 mars 2009  
de 19h30 à 21h30

**Prix:**

Fr.120.-

**Clôture des inscriptions:**

3 semaines avant le début du cours

### **Séjour ski de fond à la vallée de Conche N° 167**

Paradis des skieurs de fond, la vallée de Conche vous garantit un enneigement et des pistes de première qualité. A l'hôtel et sur les pistes, dans une ambiance décontractée a votre rythme, partez à la découverte...

**Lieu:**

Glüringen Haut-Valais

**Dates:**

5 jours du 12 au 16 janvier 2009

**Clôture des inscriptions:**

2 semaines avant le début du cours

### **Séjour ski de fond et balades à Bessans en Haute-Maurienne (FR) N° 168**

Un séjour alliant ski de fond, balades à raquettes et marche sur neige, dans un paysage vallonné dans le parc de la Vanoise. La Haute-Maurienne a conservé précieusement les secrets et le charme authentique de la montagne. Un lieu fantastique pour tous les amateurs de glisse.

**Lieu:**

Savoie France

**Dates:**

5 jours, du 19 au 23 janvier 2009

**Clôture des inscriptions:**

2 semaines avant le début du cours

### **Le Vercors en raquettes avec un guide N° 169**

Le Cirque d'Archiane, situé au cœur du Haut-Diois à une dizaine de kilomètres de Die, constitue le rebord méridional du plateau calcaire de Glandasse à l'extrémité sud du massif du Vercors. Les plateaux du Vercors abritent la plus grande réserve naturelle.

**Lieu:**

Vercors - France

**Dates:**

19 au 23 janvier 2009

**Clôture des inscriptions:**

2 semaines avant le début du cours



## **Séjour ski de fond à Gluringen N° 170**

Le séjour de ski de fond à Gluringen est spécialement mis sur pied pour les personnes de langue allemande. Pension complète à l'Hôtel Tenne\*\*\* avec déplacement depuis Viège.

**Lieu:**

Glüringen Haut-Valais

**Dates:**

6 jours, du 21 au 26 janvier 2008

**Clôture des inscriptions:**

2 semaines avant le début du cours

**Pour toutes les activités;  
Renseignements et inscriptions  
027 322 07 41**

**Pro Senectute Valais**

**Séverine Corthay**

Tél. 027 322 81 65

Mobile 078 865 53 55

e-mail [severine.corthay@vs.pro-senectute.ch](mailto:severine.corthay@vs.pro-senectute.ch)

Jours de travail lu-ma-me

# Formations terminées

## APPRENTISSAGES

*Assistante en pharmacie*

**Christelle Terrettaz**

*Assistante en soins et santé communautaire*

**Edwige Lonfat**

**Stéphanie Vaudan**

*Charpentier*

**Guillaume Copt**

*Coiffeuse*

**Noémie Terrettaz**

*Employée de commerce*

**Fanny Richer**

*Employée de commerce*

*avec maturité professionnelle intégrée*

**Aurore Lovisa**

*Gestionnaire de vente*

**Alexis Tornay**

*Gestionnaire en logistique*

**Darbellay Stéphanie**

*Horticulteur (paysagiste)*

**Denis Darbellay**

*Maçon*

**Tristan Jacquemin**

*Médiaticien*

**Yann Michellod**

*Menuisier*

**Yacine Chohra**

*Monteur-électricien*

**Kilian Copt**

**Jérôme Lovey**

*Monteur sanitaire*

**Mehdi Chohra**

*Peintre en automobiles*

**Gabioud Benjamin**

*Tôlier en carrosserie*

**Bela Gjemal**



## ÉCOLES

*Agent technico-commercial*

**Grégory Rausis**

*Haute école pédagogique*

**Anaïs Copt**

*Maturité gymnasiale - option latin et latin-grec*

**Audrey Rausis**

*Maturité gymnasiale - option latin et latin-grec*

**Augustin Tornay**

*Maturité gymnasiale - option arts visuels-grec*

**Marie Moulin**

*Maturité gymnasiale - option italien*

**Camille Buémi**

**Justine Darbellay**

**Marie Tornay**

*Maturité gymnasiale - option mathématiques*

**Heidi Sarrasin**

*Maturité professionnelle santé-social*

**Marika Murisier**

*HES - Economie d'entreprise*

**Nathalie Maillard**

*HES-SO Direction d'institutions éducatives*

**Sybille Bréaud**

## CONSERVATOIRE

*Virtuosité de piano*

**Anne Alter-Volluz**

*Certificat non-professionnel*

**Guillaume Copt (trombone)**

**Kilian Copt (percussion)**

**Heidi Sarrasin (langage musical)**

## BREVET

*Brevet fédéral de formateur d'adultes*

**Anicia Volluz**

**André Ferrari**

## BOURSE

*Bourse Fulbright pour une année d'étude aux USA*

**Elvire Tornay**

**Bénédicte Tornay** a obtenu le grade de docteur en droit de l'Université de Genève. Le 6 février 2008, elle a soutenu sa thèse de doctorat intitulée «La démocratie directe saisie par le juge: l'empreinte de la jurisprudence sur les droits populaires en Suisse». Rédigée sous la direction du Professeur Andreas Auer, cette thèse analyse en profondeur la jurisprudence rendue par différentes autorités judiciaires en matière de démocratie directe. Elle mesure ainsi l'influence du juge fédéral et des autorités de recours des vingt-six cantons suisses, et notamment celles du canton du Valais, sur le fonctionnement de la démocratie directe. L'ouvrage a été publié à la fin de l'été 2008 aux éditions Schulthess.



# Au Pays du St-Bernard

*Un avenir qui s'annonce bien*

---

## **Vorbier/St-Bernard**

Après une année de tractations, de discussions et de débats nourris, les responsables des communes et des SD se sont réunis à Verbier, le 9 septembre dernier, pour signer le contrat liant les partenaires de la destination Verbier/St-Bernard. A cette occasion les différents membres du Conseil d'Administration ont été nommés. Pour le Pays du St-Bernard, Jean-Maurice Tornay, Préfet du district et Gilbert Tornare, Président de Bourg-St-Pierre, ont accepté cette charge importante.

Le flambeau a donc été transmis au Conseil d'administration qui durant les prochains mois aura la tâche de mettre en place les nouvelles structures.

Pour cet hiver, il ne devrait pas y avoir trop de changements organisationnels par rapport à la structure du Pays du St-Bernard.

## **Loi sur le Tourisme**

Lors de la dernière session du grand Conseil Valaisan, une décision historique a été prise. En effet, les députés se sont mis d'accord sur les termes de la nouvelle loi sur le Tourisme. Cette loi avait 2 buts principaux, la professionnalisation des structures et une augmentation des moyens.

Bien qu'imparfaite, cette loi, introduisant les minima pour être reconnus en tant que région, amène une nouveauté au niveau de la taxation





des logements. En effet, la Taxe Touristique d'Hébergement (TTH) remplace, pour les structures d'hébergements, la Taxe de séjour et la Taxe de Promotion Touristique. Cette taxe sera prise par rapport au m2 habitable et sera pondérée par 2 facteurs, l'éloignement aux zones touristiques et le style d'hébergement. Les communes auront la responsabilité de la fixer et de la prélever.

Le Valais a décidé d'innover dans la voie touristique, de donner les moyens aux professionnels ainsi qu'aux citoyens du canton de pouvoir vivre encore des années du tourisme, notre économie première. Malgré le référendum qui sera probablement lancé, cette loi devrait avoir le soutien de tous les citoyens afin de faire progresser notre tourisme.

## **Bilan de l'année 2007-2008**

Le 31 octobre dernier, finissait l'année touristique, il est donc temps de faire un premier bilan.

Cette année fut, à tout point de vue exceptionnelle, grâce à un hiver répondant à toutes les espérances, et à un été ayant amené un grand nombre d'excursionnistes et d'adeptes de la randonnée.

Nous espérons que l'année prochaine amènera encore plus de monde dans notre région et que le tourisme local s'en trouvera renforcé.

## **Sentiers Raquettes**

La randonnée à raquette à neige est depuis quelques années une nécessité à offrir à la clientèle hivernale. En effet, le ski n'étant plus la seule activité pratiquée l'hiver, les clients cherchent des alternatives.

De ce fait, le Pays du St-Bernard n'a pas lésiné et a directement voulu être très compétitif à ce niveau. Ce n'est pas moins de 100 km de sentiers balisés qui ont été réalisés. Le pays du St-Bernard offre le plus grand domaine de raquettes à neige de Suisse. Nous vous invitons donc à en profiter et à faire profiter vos connaissances de cette infrastructure de qualité.

## **Ski au Pays du St-Bernard**

Cette année encore le groupement Ski au Pays du St-Bernard offre la possibilité de skier sur tous les domaines, soit 150 km de piste répartis entre Les Marécottes, Champex, La Fouly, Vichères, Super St-Bernard, et Bruson. Les prix défiant toute concurrence sont dans les moins chers du Valais, avec cette année, la possibilité de skier avec le même abonnement, dès un jour, sur tous les domaines. Faites profiter vos connaissances de cette offre et ainsi grâce à l'effort de chaque citoyen des communes du Pays du St-Bernard, nous assurerons la pérennité de nos infrastructures de sport d'hiver.

*Vivian Mottet*  
*Directeur du Pays du Saint-Bernard*

# Transformations

## à l'alpage de la Peulaz

A partir de sa constitution en 1854, l'alpage de la Peulaz a été exploité par des consorts. En 1997, la Bourgeoisie d'Orsières est devenue propriétaire des bâtiments suite à la dissolution du consortium. Depuis 1998, elle afferme ces pâturages et ces bâtiments à Messieurs Emmanuel et Nicolas Coppey.

La famille de Nicolas Coppey et leurs employés passent l'été à la Peulaz à une altitude de 2'071 m. Le bétail alpin est composé d'une soixantaine de vaches et d'une quinzaine de génissons. Le lait est transformé sur place en fromages à raclette.

Le site de la Peulaz est idéalement situé sur le parcours du Tour du Mont-Blanc et du sentier des bergers. Depuis la vallée, il est facilement accessible à pied en 45 min. environ.

Sabine Coppey s'occupe plus particulièrement de la buvette. Ses mets au fromage sont un vrai régal. Depuis plus de dix ans, les exploitants

proposent, dans l'ancienne écurie qui sert de dortoirs (30-35 places), de vivre «l'aventure sur la paille», celle-ci faisant office de matelas.

### Le projet de transformation

La Bourgeoisie d'Orsières a mandaté l'architecte Maurice Thétaz pour un projet de transformation de l'ancienne étable. Les travaux à réaliser ont pour objectifs l'amélioration de l'offre agritouristique et le logement des locataires.

La répartition des locaux est prévue ainsi:

- Un logement de 90 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux avec 4 chambres et des sanitaires
- Un dortoir de 30 places
- Un réfectoire de 70 m<sup>2</sup> avec un accès direct à la cuisine

Les travaux sont devisés à Frs 560'000.-. La part principale revenant au gros œuvre avec la maçonnerie, la consolidation du mur amont, la charpente et la couverture.





## Réalisation des travaux en 2008 et 2009

Les travaux ont débuté en juin 2008. L'essentiel de ceux-ci ont été réalisés par des artisans locaux. Pour les ouvrages restants, ils se réaliseront au printemps 2009. Ainsi, les locataires disposeront de locaux totalement rénovés pour la prochaine saison.

## Subventionnements et parrainages

Le projet de la Peulaz a obtenu le soutien :

- du Service Cantonal de l'Agriculture pour environ Frs. 250'000
- de la Loterie Romande à hauteur de Frs. 80'000
- de l'Aide Suisse aux Montagnards avec une participation de Frs. 75'000

Le solde étant financé par la Bourgeoisie.

Ces importants dons démontrent l'intérêt porté à un projet mais également au travail réalisé par une famille en matière de gestion d'alpage.

## Conclusion

Le site agritouristique de la Peulaz poursuit une activité agricole ancestrale. Il propose une solution alternative aux offres habituelles en matière d'hébergement. Le Val Ferret est une région dont l'activité principale est le tourisme. De ce point de vue, les enquêtes réalisées sur le sujet, mettent en évidence que le paysage et l'environnement représentent l'atout prioritaire lors d'un séjour.

*La commission bourgeoise  
Albert Lattion*

# Carna 2009

## Les Contes et Légendes prennent possession d'Orsières

Le Comité de Carnaval est fier de vous présenter dans les détails le programme des festivités de l'édition 2009. Grande nouveauté cette année, la soirée du dimanche se déroulera entièrement sur la Place Centrale d'Orsières.

### SAMEDI

- 18h Animation des quartiers
- 20h Animation place centrale
- 22h30 **BAL: Les Légendes du Rock** avec le groupe **PYTOM** (10.- entrée)

### DIMANCHE

- 13h Réception à la gare
- 15h Cortège
- 17h Spectacle enfants avec les Contes et Légendes de Dorénaz
- 18h Souper Chasse (distribution des bons pour les participants au cortège au départ du défilé)  
**BAL**  
avec Yves Moulin + DJ Ludo

### LUNDI

- 13h30 Carnaval des enfants
- 14h30 Concours
- 21h30 **BAL**  
avec les Tontons Bastons

Comme en 2008, les **guggens** ouvriront le Carnaval en animant les différents quartiers d'Orsières et environs dès 18 heures.

Puis elles se rendront sur la Place Centrale à 20h pour chauffer le cœur du village et vous mettre dans l'ambiance de Carnaval.

A 22h30 à la salle Edelweiss aura lieu une soirée spéciale «Les Légendes du Rock» animée par Pytom. Ce groupe formé de jeunes valaisans est connu pour son vaste répertoire de reprises de musique rock des années 60 à nos jours. Habitué de la scène, ses membres sauront réchauffer l'atmosphère!

**Dimanche**, réception des groupes participant au cortège sur la Place de la Gare dès 13 heures. Suivi du **grand cortège à 15 heures** avec la participation de nombreuses guggens, sociétés et classes locales ainsi que celle des bambins des écoles d'Orsières.

A 17 heures les enfants sont invités à écouter une conteuse de la Maison des Contes et Légendes d'Outre-Rhône de Dorénaz ([www.conteslegendes.ch](http://www.conteslegendes.ch)) sous le chapiteau de la Place Centrale. Les guggens se produiront durant l'après-midi sous la cantine.





Enfin, à **18 heures**, nous vous proposons un **souper chasse** sous la cantine. Ambiance assurée jusqu'au bout de la nuit par DJ Ludo en alternance avec Yves Moulin à l'accordéon. Grande nouveauté, la soirée se déroule entièrement sur la Place Centrale!

**Le lundi dès 13h30**, les enfants fêteront leur **Carnaval** avec grand concours de masques à 14h30. N'hésitez pas à déguiser et grimer vos enfants !

**En soirée**, place aux «**Tontons Bastons**» à **22h00**. Musique pour tous les âges avec un groupe rôdé qui possède dans ses rangs un certain Raymond Pillet, ancien membre des Dream's et d'Airway's. Les amateurs de bals ne peuvent en aucun cas rater cette soirée hors du commun!

Enfin, fans de potins et commères en tous genres, réjouissez-vous: l'urticant Oursin passera en version 2. Gare aux piqûres de l'animal qui débuse les travers de nos concitoyennes et concitoyens...

Le comité espère que ce programme vous permettra de passer un Carnaval sympathique et festif. Il tient à remercier tous les parents qui se sont inscrits pour accompagner les enfants lors du cortège du dimanche. Devant le nombre d'inscriptions, il sera malheureusement impossible de retenir tout le monde.

***Vive le Carnaval 2009 d'Orsières!***

*Le comité de Carnaval*



## Clin d'œil

# Inauguration du nouveau bâtiment de la banque Raiffeisen, samedi 8 novembre 2008

Attachée à ses principes, la banque Raiffeisen de notre vallée, va son bonhomme de chemin. Après les fusions, et le développement réjouissant enregistré, il est devenu impératif de l'équiper d'un outil de travail répondant à ses dimensions. C'est chose faite désormais. Nous avons pris possession des nouveaux locaux à la mi-septembre. Le 08 novembre dernier, il a été procédé à leur bénédiction et à leur inauguration.

Cette fête est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre institut. Le but poursuivi par notre banque locale est de toujours mieux servir notre clientèle, en répondant professionnellement à ses demandes variées.

Nous la remercions de sa fidélité. Ne perdons jamais de vue cette notion de service !

*Gratien THÉTAZ PAT CA*



La nouvelle banque

Découpage de la banderole  
par Messieurs René Tissières  
et Gratien Thétaz





**Animation  
par le clown Gabidou  
et Yves Moulin  
à l'accordéon**

**Service  
d'un copieux buffet**



**Photos: A. Darbellay**



Edité par la commune d'Orsières

Réalisé par designcopy services

Retrouvez l'Orsières info sur le site internet: [www.orsieres.ch](http://www.orsieres.ch)

## Janvier

Samedi	03	Part'à botson : soirée guggen
Samedi	10	Ski-club Val Ferret : biathlon
Samedi	17	Chœur mixte St-Nicolas : loto
Dimanche	25	Les Bouetsedons : loto

## Février

Samedi	14	Team Rossoz-Cincotta : souper de soutien
Vendredi	13	Champex-Lac : montée nocturne en peau de phoque
Vendredi	20	Carnaval de Reppe
Samedi	21	Carnaval d'Orsières et de Reppe
Dimanche	22	Carnaval d'Orsières et de Reppe
Lundi	23	Carnaval d'Orsières

## Mars

Samedi	07	Ski-club Gd-St-Bernard : descente populaire
Samedi	07	Ski-club Val Ferret : course Coop Nordic Tour - finale
Samedi	14	Fanfare Echo d'Orny : concert annuel
Samedi	21	Ski-clubs Val Ferret et Champex-Ferret : raquette aventure
Samedi	21	<b>Fête du pardon à Sembrancher pour tout le secteur</b>
Samedi	28	Fanfare Edelweiss : concert annuel

## Avril

Vendredi	03	Chœur mixte St-Nicolas : concert annuel (répétition générale l'après-midi - pour les écoles)
Samedi	04	Chœur mixte St-Nicolas : concert annuel
Dimanche	05	Chœur mixte St-Nicolas : concert annuel
Dimanche	12	<b>Pâques</b>
Samedi	18	Amicale routière des 2 Dranses : démonstration
Dimanche	19	Ski-club Gd-St-Bernard : loto
Samedi	25	Les Bouetsedons : soirée